



Missions Locales et PAIO de Picardie Les chiffres clés de l'année 2007

Missions Locales et PAIO	Picardie	Aisne	% Aisne	Oise	% Oise	Somme	% Somme
Nombre de Missions Locales ou PAIO	17	6	35%	7	41%	4	24%
Nombre de personnes travaillant dans le réseau	428	144	34 %	153	36 %	131	30 %
Nombre de jeunes accompagnés	39 962	13 176	33%	14 562	36%	12 224	31%
Nombre de jeunes en premier accueil	16 541	5 088	31%	6 570	40%	4 883	29%
Nombre de jeunes en CIVIS	16 786	5 537	33%	5 535	36%	5 714	31%
Nombre d'entretiens individuels assurés par les conseillers	158 033	53 192	34%	59 087	37%	45 754	29%
Nombre de jeunes entrés dans des mesures emploi / formation	24 190	8 377	35%	8 839	36%	6 974	29%
Nombre de propositions de services faites aux jeunes	435 694	182 549	42%	162 350	37%	90 795	21%
Nombre de jeunes en suivi	48 504	16 635	34%	17 887	37%	13 982	29%

Nos services

Accueil et repérage de proximité des jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire sur l'ensemble des territoires.

Information délivrée par des professionnels sur de multiples domaines :
Métiers, Emploi, Formation, Dispositifs et mesures en faveur des jeunes, Santé, Logement, Citoyenneté, Loisirs, Sport et Culture, Partenaires associatifs et institutionnels.

Orientation personnalisée pour réussir un projet professionnel :
Contrats de travail, Formations, Contrats en alternance.

Accompagnement global du parcours des jeunes :
Une réponse adaptée à l'ensemble des besoins des jeunes :
Domaine professionnel : Accès à l'emploi, Formation, Projet professionnel
Domaine social : Logement, Santé,
Domaine vie sociale : Citoyenneté, Loisirs, Sport, Culture.

Nos missions

Animation et pilotage de dispositifs spécifiques :
Mise en œuvre de programmes nationaux, Co-traitance avec l'ANPE, Développement des réseaux de parrainage.

Ingénierie de projets :
Élaboration de projets en réponse aux problématiques locales, par la mobilisation de partenaires et acteurs des territoires.

Observatoire et expertise de la situation des jeunes :
Coordination, analyse et production de données sur la situation des jeunes (santé, logement, mobilité, citoyenneté ...).

Actions de développement local pour favoriser l'accès à l'emploi des jeunes :
Chantiers écoles, Actions expérimentales liées à de multiples champs d'intervention, Plans d'actions sur les secteurs porteurs d'emploi.
Toute action répondant à des spécificités locales.



Animation Régionale des Missions Locales et PAIO de Picardie
47, boulevard du Cange
80 000 AMIENS
Tél. : 03 22 71 19 99



Synthèse de l'activité du réseau des Missions Locales et PAIO de Picardie

Programme régional d'animation des Missions Locales et PAIO de Picardie

Les Missions Locales pour l'insertion professionnelle et sociale des jeunes **se sont développées à partir de 1982** par la volonté conjointe des communes, de l'État et de la Région pour coordonner localement leurs interventions **au service des jeunes en quête d'un emploi pérenne.**

Elles constituent aujourd'hui un **réseau placé au cœur des politiques publiques** d'insertion des jeunes.

Les Missions Locales et PAIO offrent **un service d'égalité qualité** sur l'ensemble du territoire picard.

Confortée par l'intégration de leurs missions dans le code du travail et dans leur action au sein du service public de l'emploi, les Missions Locales sont chargées de l'accompagnement des jeunes dans la perspective de leur insertion professionnelle et sociale. Elles ont notamment en charge de proposer des solutions aux jeunes sortis du système scolaire sans qualification et doivent s'appuyer pour cela sur les dispositifs mis en place par l'État, les régions, les départements et les communes, chacun en fonction des compétences définies par la loi.

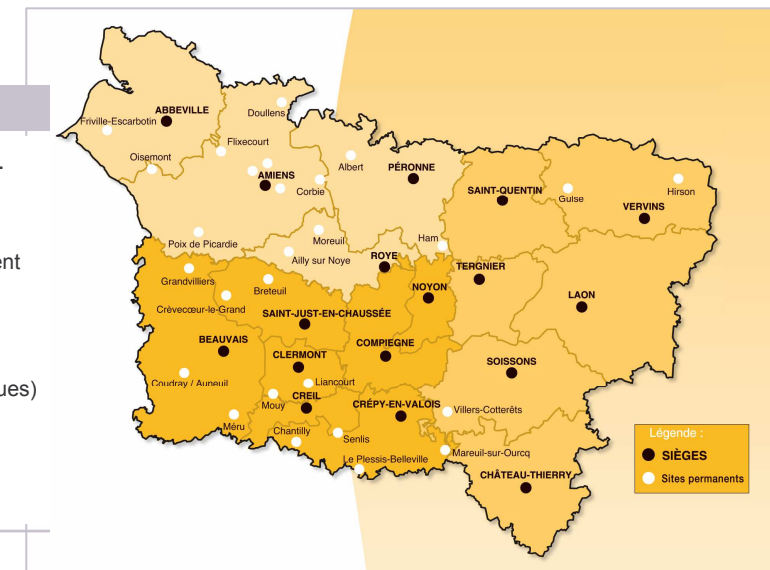
Extrait du protocole des Missions Locales 2005

17 Missions Locales et PAIO.

27 sites permanents.
(lieux d'accueil fixes, géographiquement distincts du siège)

146 permanences.
(lieux d'accueil temporaires ou chroniques)

Près de 3 000 communes sur les territoires.



Données utilisées :

Les données sont issues du système d'information Parcours 3 et d'ICARE (Informations Collectives sur l'Activité du Réseau).



2007



Mission Locale

Structure portée par une association et destinée à **Accueillir, Informer, Orienter et Accompagner** (AIOA) les jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire.
Service : accompagnement du jeune dans sa globalité vers l'emploi, la formation, l'accès au logement et à la santé, aux transports, etc.
En Picardie, 428 salariés oeuvrent pour l'insertion sociale et professionnelle des jeunes.

PAIO

Permanence d'Accueil d'Information et d'Orientation : structure ayant le même fonctionnement que les Missions Locales mais couvrant un territoire qui compte moins de 1000 jeunes demandeurs d'emploi (DEFM).

Jeunes accompagnés

En terme statistique, les jeunes accompagnés ont bénéficié d'au moins deux contacts dont un entretien individuel.

Jeunes suivis

Tous jeunes ayant eu un contact avec la Mission Locale ou la PAIO.

CIVIS

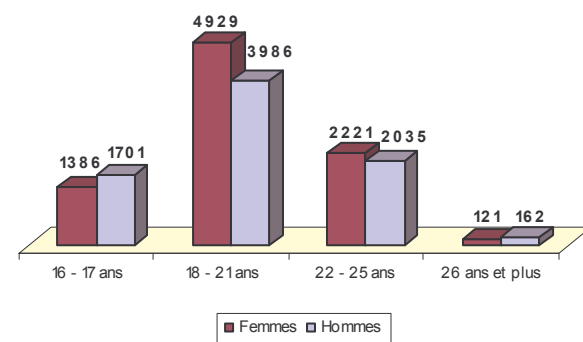
Ce contrat d'insertion dans la vie sociale en direction des jeunes, à l'initiative du ministère de l'emploi et de l'économie ouvre droit à un accompagnement renforcé mis en œuvre par les Missions Locales et PAIO. Il s'adresse à des jeunes de 16 à 25 ans qui rencontrent des difficultés particulières pour entrer dans la vie professionnelle. Il s'agit d'un accompagnement renforcé pour que le jeune puisse réaliser son projet d'insertion dans un emploi durable.
Les titulaires d'un contrat CIVIS âgés d'au moins 18 ans peuvent bénéficier d'un soutien de l'État sous la forme d'une allocation (allocation interstituelle) sous certaines conditions.

PREMIERS ACCUEILS

16 541 nouveaux jeunes accueillis en 2007

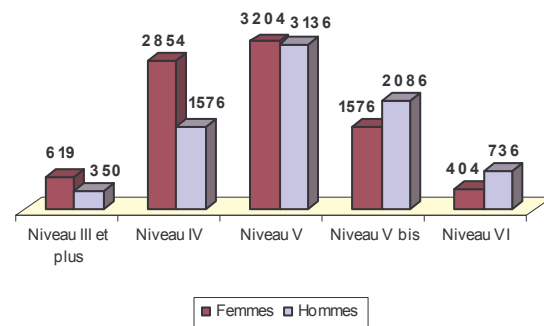
Une augmentation sensible des premiers accueils entre 2006 et 2007 est enregistrée.

La part des femmes représente 52 %.



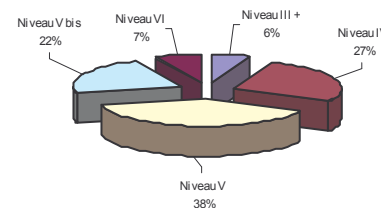
Les jeunes de 18 à 21 ans représentent 54 % (en diminution de 1 point par rapport à 2006).

Les mineurs représentent 18 % des premiers accueils (identique à 2006). Ils ne constituent ensuite plus que 6 % des jeunes accompagnés.



38 % des jeunes accueillis ont un niveau V (contre 37 % en 2006). 67 % ont un niveau V et infra (identique à 2006). Ils forment la part la plus importante des premiers accueils.

Une autre part tout aussi importante est constituée par les femmes titulaires d'un niveau baccalauréat (21 %).



Logement

59 % des femmes et 74 % des hommes sont hébergés dans leur famille ou chez leurs parents, tandis que 32 % des femmes et 15 % des hommes ont un logement autonome.



Ressources

63 % des hommes et 61 % des femmes sont sans ressources financières.



Permis de conduire

51 % des femmes et 53 % des hommes n'ont pas le permis de conduire.



Emploi

66 % des jeunes suivis ont eu accès à un contrat de travail et 4 % à un contrat en alternance.



Formation

27 % des jeunes se sont engagés dans une action de formation ce qui représente 7 804 jeunes. Pour 76 % d'entre eux, la formation a été prise en charge par le Conseil régional de Picardie.



Santé

5 384 des jeunes accompagnés ont bénéficié d'une offre de services Santé. Parmi eux, 3 220 sont sans ressources financières (soit 60 %) et 84 % ont un niveau de formation V et infra.

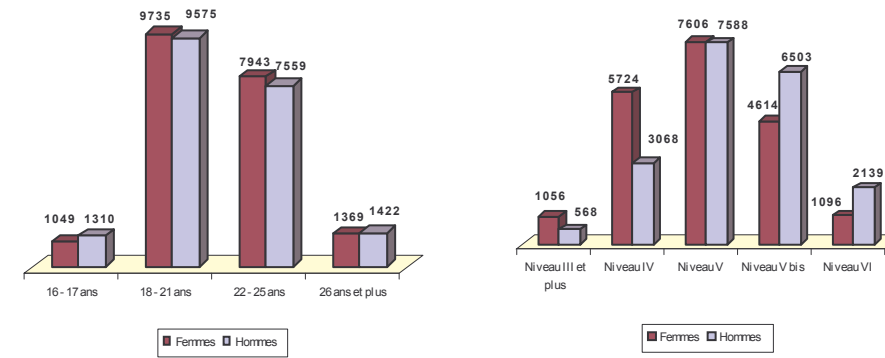


JEUNES ACCOMPAGNES

(tout jeune ayant eu au moins 2 contacts dans l'année dont 1 entretien individuel)

39 962 jeunes en 2007

Une augmentation sensible des jeunes accompagnés entre 2006 et 2007 est enregistrée. La répartition par sexe montre une présence égale d'hommes et de femmes.



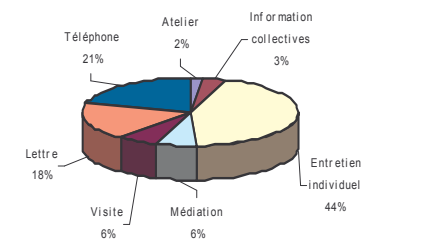
48 % des jeunes accompagnés ont entre 18 et 21 ans (contre 47 % en 2006).
38 % ont un niveau V (contre 37 % en 2006).
74 % ont un niveau V et infra (identique à 2006).

JEUNES SUIVIS

48 504 jeunes en 2007

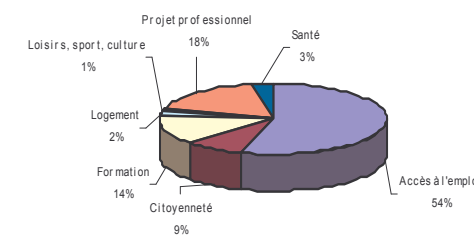
Un travail de suivi qui privilégie la rencontre entre le conseiller et le jeune.

Près de 360 600 entretiens et contacts avec les conseillers soit 7,4 contacts par jeune dans l'année. Une augmentation de 6 % des jeunes en suivis entre 2006 et 2007 est enregistrée.



Atelier : session collective thématique animée par un conseiller ou un partenaire extérieur.
Information collective : tout entretien avec un conseiller en insertion mené dans le cadre d'une réunion collective.
Entretien individuel : tout entretien en face à face entre le jeune et son conseiller dans le cadre d'une rencontre individuelle.
Médiation : tout acte du conseiller vis-à-vis d'un tiers pour le compte du jeune avec ou sans sa présence.
Visite : toute venue d'un jeune dans une des structures, n'ayant pas donné lieu à un entretien avec le conseiller en insertion : utilisation du Point Cyber, centre de ressources ...
Lettre : tout échange de courrier entre la structure et le jeune.
Téléphone : tout contact téléphonique à l'initiative de la structure ou du jeune : information sur des emplois, des formations, ...

Près de 435 800 propositions de services faites aux jeunes lors des entretiens.



Une proposition est la réponse du conseiller à la demande exprimée par le jeune, lors d'un entretien individuel.

Tout entretien d'un conseiller avec un jeune se traduit donc par un acte de service et doit être assorti d'une ou plusieurs propositions.

Ces propositions sont classées en 7 catégories.

L'accès à l'emploi représente 54 % des propositions.